

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PICARDIE JULES VERNE

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu la loi n°2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu le décret n°2010-175 du 23 février 2010 relatif à l'emploi de directeur général des services d'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel ou d'école nationale d'ingénieurs ;

Vu les statuts de l'Université de Picardie Jules Verne ;

Vu la vacance de l'emploi de directeur général des services de l'Université de Picardie Jules Verne à compter du 25 août 2025 ;

Vu la vacance du poste de directeur général des services adjoint - responsable du pôle international, recherche et partenariats de l'Université de Picardie Jules Verne à compter du 25 août 2025 ;

Et afin d'assurer la continuité du service public ;

ARRÊTE

Article 1 : Monsieur Emmanuel BERTHE – administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, directeur général des services adjoint - responsable du pôle ressources et moyens de l'Université de Picardie Jules Verne – est chargé, par intérim, à compter du 25 août 2025, d'exercer les fonctions de directeur général des services de l'Université de Picardie Jules Verne et ce, jusqu'à l'achèvement de la procédure engagée pour la nomination et la prise de fonctions d'un nouveau directeur général des services.

À ce titre, monsieur Emmanuel BERTHE exerce l'intégralité des pouvoirs attachés à la fonction de directeur général des services de l'Université de Picardie Jules Verne.

Article 2 : Monsieur Emmanuel BERTHE est de même chargé, par intérim, à compter du 25 août 2025, d'exercer les fonctions de directeur général des services adjoint - responsable du pôle international, recherche et partenariats (IRP) de l'Université de Picardie Jules Verne et ce, jusqu'à la désignation d'un directeur général des services adjoint du pôle IRP.

À ce titre, monsieur Emmanuel BERTHE exerce l'intégralité des fonctions attachées au poste de directeur général des services adjoint - responsable du pôle international, recherche et partenariats de l'Université de Picardie Jules Verne.

Fait à Amiens, le 19 août 2025

Arrêté n°2025-445



Pr. Denis POSTEL